

Formulaire de commande pour traductions

Veuillez imprimer, remplir, signer et renvoyer par
courrier, fax ou courrier électronique à
Übersetzungsbüro Monika Heil.
Merci!



Übersetzungsbüro
Monika Heil
Gaustr. 27
67655 Kaiserslautern

Vos coordonnées :

Nom : _____
Fonction : _____
Entreprise : _____
Rue / numéro : _____
Code postal / lieu : _____
Téléphone : _____
Fax : _____
E-Mail : _____

Par la présente est passée la commande de traduction suivante :

Type de document : _____
Langue source : _____
Langue cible 1 : _____
Autres langues cibles : _____
Style de traduction souhaité :
 fidèle au texte mot-à-mot technique
 libre au sens de langage publicitaire

Traduction assermentée : oui non

Prix à la ligne (Ligne normale de 52 caractères, espaces compris)
selon l'offre: _____ € net hors TVA

Remarques : _____

Date : _____ Signature : _____

J'ai pris connaissance des conditions générales de vente.

Übersetzungsbüro
Monika Heil
Gaustr. 27
67655 Kaiserslautern
Tel.: 0631 / 341 00 449
Fax.: 0631 / 340 44 79
kontakt@uebersetzungen-kaiserslautern.de
www.uebersetzungen-kaiserslautern.de

n° d'ident. TVA : DE 250383282

lundi - jeudi:
09:00 - 12:00
15:00 - 17:00

vendredi:
09:00 - 15:00

ou sur rendez-vous

Coordonnées bancaires:

Propriétaire du compte:
Monika Heil
Übersetzungsbüro

Numéro de compte:
100963651

Code Banque:
54050220

Banque:
Kreissparkasse Kaiserslautern

IBAN :
DE75 5405 0220 0100 9636 51

BIC :
MALADE51KLLK

DIN EN
15038
KONFORM

Conditions générales de vente

Übersetzungsbüro Monika Heil
Gaustr. 27, 67655 Kaiserslautern



1. Généralités

Nos travaux de traduction sont effectués selon les réglementations exclusives des présentes conditions générales de vente. Tout autre accord nécessite notre consentement écrit clairement formulé. Les commandes de toute sorte devront mettre en évidence l'objet du contrat sans contestation possible ; les modifications, confirmations ou répétitions devront être identifiées comme telles. Prestation par un tiers : Pour remplir un contrat, nous pouvons faire appel à un tiers, si cela nous semble nécessaire. Nous acceptons uniquement la responsabilité du choix précautionneux du tiers. Cependant, nous sommes tenus de faire valoir les éventuelles réclamations du client auprès du tiers.

2. Principes de facturation

Le prix des travaux de traduction est évalué selon de leur longueur et de leur niveau de difficulté. La longueur est évaluée en fonction du nombre de lignes dans la langue cible. Une ligne de traduction compte entre 50 et 55 caractères machine. Les lignes commencées comptant au moins 30 caractères sont comptées comme complètes. En cas de tableaux et registres

(par ex. listes de termes), la ligne standard ne compte que la moitié des caractères en raison de la difficulté supplémentaire. Une présentation particulière est appliquée sur demande exprès, mais sera facturée en fonction de la difficulté de mise en page. Si le texte dans la langue cible ne comporte aucun caractère latin, le nombre de lignes sera évalué selon la langue source. En ce qui concerne la difficulté, les textes sont classés en :

facile : textes ne comportant aucun terme technique.

difficile : textes comprenant des termes techniques, tels que des manuels techniques, contrats, actes notariés, correspondances techniques, etc.

particulièrement difficile : textes nécessitant de la part du traducteur une connaissance technique approfondie en plus du savoir linguistique, en raison de la terminologie technique employée, ainsi que de la thématique. Textes devant être retravaillés afin d'être adaptés à la mentalité ou au destinataire.

Nous nous réservons le droit de classer les textes selon l'échelle de difficulté présentée ci-dessus. Pour des commandes urgentes et des contrats qui, en raison de la commande tardive, doivent être effectués en partie ou totalité en dehors des heures ouvrées normales (par exemple le soir ou durant le weekend), le prix sera augmenté de 50 à 100%. Prix minimum pour les travaux de traduction : Un minimum de 20 lignes sera facturé pour chaque contrat et chaque langue, même si le texte est plus court. Une autre forme de paiement nécessitera notre consentement écrit.

Les difficultés supplémentaires de mise en oeuvre discutées avec le client seront facturées parallèlement à la rémunération. En cas de retard de paiement, des frais de sommation à hauteur de 9,00 euros seront exigés par avertissement.

3. Devoirs du client de coopérer et de clarifier

Pour ce qui concerne les devoirs du client de coopérer, la norme DIN EN 15038 s'applique. Le client doit préciser l'objectif d'utilisation du texte cible pour toute traduction. Le texte source mis à disposition par le client doit être rédigé en respectant les règles de la langue source. En cas de texte technique difficile, le client est tenu d'apporter son aide pour clarifier la terminologie technique. Si une telle coopération n'a pas lieu, la terminologie technique générale habituelle sera employée. Le client doit avertir le Übersetzungsbüro Monika Heil en temps utile des éventuelles formes particulières de mise en oeuvre. Si le document est destiné à être publié, le client devra adresser au Übersetzungsbüro Monika Heil une déduction pour correction. Le client doit fournir au Übersetzungsbüro Monika Heil en temps utile, les informations et documents nécessaires à la traduction, et ce sans que celui-ci ne doive les réclamer. Pour tout type de transmission à distance des textes traduits, le client aura la charge immédiate de vérifier l'exactitude et l'intégralité de la transmission et devra informer d'un manque sans délai. Le Übersetzungsbüro Monika Heil

décline toute responsabilité pour les fautes et dommages découlant de la non-satisfaction du devoir de coopération du client. En cas de manque de coopération correct de la part du client, le Übersetzungsbüro Monika Heil se réserve le droit de repousser le délai de livraison de la commande.

4. Annulation

Si un client annule une commande de traduction effectuée auprès du Übersetzungsbüro Monika Heil, toutes les prestations et mises en oeuvre effectuées jusqu'au moment de l'annulation doivent être rémunérées. Dans le cas de l'annulation de travaux d'assistance, de greffe ou de travaux graphiques, le client devra principalement verser 30% de la rémunération convenue. Si l'annulation a lieu entre quatre et sept jours avant le délai de livraison de la commande, 60% de la rémunération convenue devront être versés. En cas d'annulation dans les trois jours précédant le délai de livraison de la commande, la totalité de la rémunération convenue devra être versée. La preuve qu'aucun dommage ou que seul un dommage peu élevé a été subi sera à la charge du client.

5. Pénalité pour défaut et responsabilité

Le Übersetzungsbüro Monika Heil n'aura la responsabilité des dommages dont le client aura démontré qu'ils sont consécutifs à une exécution défectueuse du contrat, qu'en cas de faute lourde ou volontaire. Les fautes linguistiques, de contenu ou de frappe devront être signalées sans délai. Le client est en droit de demander une amélioration ultérieure ; si celle-ci n'est pas possible ou échoue, le client peut demander une réhabilitation ou une réduction du prix. Un droit de rétention du prix pour cause de supposition de défaut va à l'encontre du HGB [code allemand du commerce]. Si le client ne demande aucune correction, quelle qu'en soit la raison, celui-ci n'aura aucun droit à une réduction du prix ou à refuser le versement des honoraires. Si le client ne donne pas la possibilité d'une amélioration dans le cadre d'un délai adapté, celui-ci n'aura aucun droit à une réhabilitation ou à des dommages et intérêts.

Si le client souhaite une traduction non seulement pour information, mais pour une publication, voire à des fins publicitaires, un contrat particulier devra être établi pour le texte à publier et notamment pour l'adaptation du texte publicitaire. Les conditions seront convenues selon chaque cas particulier. Si un tel contrat n'est pas établi et que le client publie le texte traduit, aucun dommage et intérêt ne pourra être exigé pour des dommages consécutifs à une erreur de traduction ou une adaptation défectueuse du texte publié.

6. Envoi / transmission

Le client a la responsabilité de l'envoi par courrier ou par moyen électronique.

7. Réserve de propriété

La traduction reste propriété du Übersetzungsbüro Monika Heil jusqu'au versement complet des honoraires. Jusqu'à ce moment là, le client ne dispose d'aucun droit d'usage de la traduction. Le Übersetzungsbüro Monika Heil se réserve les droits d'auteur.

8. Droit applicable / nullité partielle

Le contrat et les réclamations en découlant sont soumis au droit allemand. La nullité et la caducité de réglementations particulières ne porte pas atteinte à l'application des conditions générales de vente.

9. Lieu d'exécution et juridiction compétente

Le lieu d'exécution est Kaiserslautern. La juridiction compétente est Kaiserslautern.

10. La langue du contrat

La langue du contrat est l'allemand.